



Je souhaite adhérer à la marque "Savoir-faire 100% Côte-d'Or"

Référence : INF85

Thématique : Marques, Titres et Labels

Notre engagement

Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, propriétaire de la marque, a créé « Savoir-faire 100% Côte-d'Or – Le Département » pour identifier, protéger et faire connaître les produits et savoir-faire locaux, les biens et les services de qualité produits en Côte-d'Or.

Elle vous permettra d'augmenter votre visibilité et de bénéficier de la communication départementale dédiée.

Qu'est-ce que la marque « Savoir-faire 100% Côte-d'Or – Le Département » ?

La marque poursuit les objectifs suivants :

- elle est un signe visible qui témoigne de l'adhésion des professionnels qui en bénéficient à la démarche entreprise par le Conseil départemental de la Côte-d'Or de valorisation de la Côte-d'Or, de l'identité de ses territoires urbains et ruraux, de ses savoir-faire, de son patrimoine gastronomique et de la qualité de ses produits ;
- elle donne des repères de consommation aux Côte-d'Oriens et répond ainsi à leurs attentes fortes en matière de circuits courts, de traçabilité et de qualité ;
- elle constitue un encouragement à la constitution de filières de production « Côte-d'Or » et favorise ainsi les dynamiques locales de développement des territoires, urbains et ruraux ;
- elle converge avec nos actions en faveur de la défense et de la promotion de produits, biens, services et savoir-faire côte-d'oriens de qualité.

Notre offre

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat soutient la marque et la labellisation des produits et savoir-faire des entreprises côte-d'oriennes.

Une fois la marque obtenue, vous pourrez apposer le logo sur tous vos supports de communication et bénéficier des événements proposés par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, comme les marchés des 4 saisons : Profitez de la notoriété du département !

Comment déposer votre candidature ?

Un dossier de demande d'adhésion à la marque est à demander à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat – site de Dijon. Des cahiers des charges, par nature des matières premières, permettent de candidater à la marque, sur simple demande.

Votre candidature sera examinée par un comité d'agrément qui vérifiera le respect des conditions d'adhésion,

Tarif

Gratuit

Action bénéficiant du soutien financier du Conseil Départemental de Côte-d'Or



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté

65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20

N°SIRET : 130 026 073 00028

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 21 - CMA Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 21 - Beaune : Maison des Associations Porte Marie de Bourgogne 6 Bd Perpreuil - 21200 BEAUNE
- 21 - Montbard : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD

Tarifs:

- Dirigeant - gratuit